

Créteil, le 21 avril 2020

Déconfinement progressif, reprise d'activité... Et les vacances, dans tout ça ?

Des questions pointent sur les vacances, on a déjà tiré un trait sur les vacances de printemps, les ponts de mai vont aussi être zappés, et les vacances d'été ?

Qui va pouvoir partir ? Où ? Comment ? Avec quels moyens ? Qui se préoccupe du besoin de vacances des enfants, des adolescents ? Seraient-ils les oubliés de la reprise, comme beaucoup l'ont été pendant la crise sanitaire ?

Confinés chez eux avec des parents plus ou moins disponibles et bienveillants à leurs besoins éducatifs, affectifs...

Confinés dans des habitations parfois exigües, propices à la promiscuité, à l'agitation, au risque de maltraitance.

Exposés à l'omniprésence des infos en continu, surexposés aux réseaux sociaux, privés de relations avec leurs copains.

Confrontés à l'angoisse de la maladie, au deuil de proches qu'ils n'auront pu visiter, accompagner...

Beaucoup vont sortir de ces semaines de confinement avec des fêlures, affectives, psychologiques, des traumatismes aggravés par une situation de la famille dégradée financièrement, socialement.

Les parents auront-ils la disponibilité, les moyens de prévoir, d'assurer des vacances familiales ?

Il appartient aux pouvoirs publics, et à leurs partenaires, de penser à ce besoin des enfants, le droit aux vacances. Ce « droit de pouvoir partir au moins une fois par an, en famille ou en colonie de vacances » est un droit fondamental reconnu en 1998.

Si, en temps ordinaire, un enfant sur trois ne part pas en vacances, qu'en sera-t-il en 2020 si ce droit est négligé par la nécessité, l'obsession, de reprendre l'école, de rattraper les cours et les apprentissages non acquis pendant le confinement ?

Les PEP¹, œuvre d'utilité sociale, ont vu le jour en 1915, pour s'occuper de ces enfants de l'école publique devenus orphelins, martyres de la guerre, pour leur offrir de meilleures chances de parcours éducatif, sanitaire, culturel et social.

¹ PEP : Pupilles de l'enseignement public

Eh bien en 2020, en pleine catastrophe sanitaire, les PEP, fortes de leur ADN, ont mobilisé toutes leurs compétences, tous leurs établissements et services, pour rendre supportable le confinement et la continuité éducative des enfants et adolescents les moins favorisés, les plus vulnérables à cette crise.

En sortie de confinement, les PEP, avec les associations de l'éducation populaire et de l'économie sociale et solidaire, se mobilisent donc pour offrir le plus de chances possibles, à ces enfants « cabossés » par la crise, de partir en vacances.

C'est un besoin essentiel à satisfaire.

Tous les enfants ont besoin de se retrouver dans un cadre éducatif, ludique et bienveillant pour renouer avec la vie collective, retrouver goût à la vie avec les autres, puiser en eux ces ressources qui construiront leur confiance en eux, en l'avenir, dans le retour à une espérance dans la réussite de leurs parcours avec leurs semblables...

Une réflexion a été conduite pour dépasser les contraintes qui vont se lever et minorer ce droit aux vacances pendant la séquence estivale, contraintes sanitaires, gestes barrières, distanciation, disponibilité de lieux adaptés en nombre suffisant, pas trop éloignés, autorisation de déplacement, de regroupement, confiance des familles, contraintes financières, administratives...

Il nous faut surmonter toutes ces contraintes au plus vite !

Des groupes de travail sont à l'œuvre avec les pouvoirs publics, des contacts sont noués avec les collectivités territoriales pour obtenir des compléments de ressources (de financement, de locaux) avec l'Éducation nationale, le médico-social pour utiliser les locaux d'enseignement libérés pendant l'été, une bourse aux possibles lieux d'accueil collectif est lancée.

Le défi, c'est qu'aucun enfant ne soit privé de vacances cet été 2020. Les PEP s'engagent sur l'ensemble du territoire pour organiser des accueils sécurisés, renouvelés, avec un reste à charge le plus faible possible pour les familles les moins favorisées et offrir aux enfants une sortie de crise joyeuse.

Renouveler l'attrait des colos... un rêve à partager pour construire, avec les enfants et les adolescents, un contexte apprenant et confiant avant la rentrée des classes.

C'est un enjeu d'égalité, à inscrire dans la préparation de l'avenir.

Dominique GILLOT
Présidente de la FG PEP
Ancienne Ministre

A propos de la Fédération Générale des PEP :

100 ans d'expérience au service d'une société inclusive et solidaire.

Les PEP (pupilles de l'enseignement public) ce sont **123** associations de proximité présentes dans toute la France agissant au quotidien pour une société inclusive et solidaire. Depuis **100 ans**, elles garantissent l'accès de tous aux droits communs : droit à l'éducation, à la culture, aux loisirs, aux soins et à la vie sociale.

Fondées sur les valeurs de Laïcité, Solidarité et Égalité, les PEP interviennent dans les domaines de l'éducation, des loisirs, du social et du médico-social. Fortes de plus de **1200** établissements, services et dispositifs, **24 500** salariés et **8000** bénévoles, les PEP accompagnent chaque année **1 300 000** enfants, adolescents, adultes (dont 90 000 en situation de handicap) et leurs familles.

CONTACT :

Virginie Jouvenelle – Cheffe de projet communication
Email : v.jouvenelle@lespep.org Tél : 01.41.78.92.82